

# Commune de Blainville sur l'Eau

## EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département <b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement <b>Lunéville</b>
Canton <b>Bayon</b>

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
TRANSFERT DES  
TOMBES DES SOLDATS  
MORTS POUR LA  
FRANCE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Dans le cadre d'une opération menée conjointement par le Souvenir Français et la commune, il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser le transfert et le regroupement des tombes identifiées par le Souvenir Français des soldats morts pour la France.

Après débat, à l'unanimité, le transfert est autorisé par les membres du conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
**Anne Marie FARRUDJA**



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
SUBVENTION ECOLE  
JULES FERRY

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avait donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Monsieur Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter une subvention de 8 960 € au profit de la coopérative scolaire de l'école Jules FERRY pour financer une partie du séjour découverte organisé à l'intention des élèves de CM.

Après débat, à l'unanimité, les membres du conseil municipal accorde la subvention de 8 960 € au profit de la coopérative scolaire de l'école Jules FERRY.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



# Commune de Blainville sur l'Eau

## EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département <b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement <b>Lunéville</b>
Canton <b>Bayon</b>

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
SUBVENTION AU  
CCAS

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY - Huguette GABRIEL - Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de voter une subvention de 50 000 € au profit du CCAS de la commune afin de lui permettre la continuité de ses actions, en lui accordant la trésorerie nécessaire dans l'attente du vote du budget 2012.

Après débat, à l'unanimité, les membres du conseil municipal accorde la subvention de 50 000 € au profit du CCAS de la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département <b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement <b>Lunéville</b>
Canton <b>Bayon</b>

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
STAGES 2012  
TARIFS ECOLE DE  
MUSIQUE  
DEMANDE SUBVENTION  
LEADER

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Des stages d'initiation ou de perfectionnement sont organisés par l'école de musique municipale durant les congés scolaires. Il convient d'approuver les tarifs proposés et d'autoriser madame le maire à solliciter des subventions dans le cadre de Leader et du Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal approuve :

- les tarifs proposés durant les congés scolaires
  - o 40 € pour les usagers de l'Ecole de Musique Municipale de Blainville
  - o 45 € pour les non-usagers - résidents de Blainville et CCVM
  - o 60 € pour les hors CCVM
  - o 3,50 € pour la journée découverte
- de solliciter une subvention auprès du LEADER pour ces actions

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
DEMISSION DU SDAA  
(Syndicat  
Départemental  
d'Assainissement  
Autonome)

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,**

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Le SIE ayant adhérer pour les 4 communes qui le composent au Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome « SDAA », la commune de Blainville doit de fait se retirer de celui-ci. Le conseil municipal est appelé à valider cette proposition.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte le retrait de la commune du SDAA 54.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
STAGES 2012  
TARIFS ECOLE DE  
MUSIQUE  
DEMANDE SUBVENTION  
CONSEIL GENERAL 54

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,**

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Des stages d'initiation ou de perfectionnement sont organisés par l'école de musique municipale durant les congés scolaires. Il convient d'approuver les tarifs proposés et d'autoriser madame le maire à solliciter des subventions dans le cadre de Leader et du Conseil Général de Meurthe et Moselle.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal approuve :

- les tarifs proposés durant les congés scolaires
  - o 40 € pour les usagers de l'Ecole de Musique Municipale de Blainville
  - o 45 € pour les non-usagers - résidents de Blainville et CCVM
  - o 60 € pour les hors CCVM
  - o 3,50 € pour la journée découverte
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour ces actions

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
GARANTIE D'EMPRUNT  
DE L'OFFICE PUBLIC  
DE HLM DE  
LUNEVILLE  
(acquisition  
immeubles Saintoge  
et Gascogne -  
Route de  
Mont/Meurthe

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de *Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire,*

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avait donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Vu les articles L2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales  
Vu l'article 2298 du Code civil :

**Article 1 :** L'assemblée délibérante de Blainville-sur-L'eau accorde sa garanti a hauteur de 100% pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 1 296 750 euros souscrit par l'OPH de Lunéville auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce prêt PEX est destiné à financer le rachat de 33 logements à Batigère Nord-Est, situés impasse de la Meurthe à Blainville-sur-L'Eau

**Article 2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :**

- Montant du prêt : 1 296 750 euros
- Durée totale du prêt : 35 ans
- Périodicité du prêt : annuelle
- Index : Livret A
- Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +63 pdb :
- Taux annuel de progressivité : 0% (actualisable à l'émission et a la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A) Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du Livret A sans le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



Commune de Blainville sur l'Eau

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL  
des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département Meurthe et Moselle
Arrondissement Lunéville
Canton Bayon

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

OBJET  
DENOMINATION DE  
PLACES ET DE  
NOUVELLES RUES

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Afin de répondre aux sollicitations souvent réitérées de la FNACA de voir un espace ou une rue de la commune dénommée « rue ou place du 19 mars 1962 », il est proposé aux élus, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la signature du « Cessez le feu en Algérie », de dénommer la place « dite commerciale » du Haut des Places en « **Place du 19 mars 1962** ».

En outre, dans l'intention de commémorer la mémoire de Pierre SEMARD en toute sécurité lors des cérémonies, il est proposé de dénommer le Parking de la MFC « **Place Pierre SEMARD** »

Enfin, il est proposé de dénommer les deux rues du lotissement du Haut de Génalieu pour l'une, **Louise MICHEL** et **Jean FERRAT** pour l'autre.

Après débat, les noms de places et des rues sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
**Anne Marie FARRUDJA**



# Commune de Blainville sur l'Eau

## EXTRAIT DU PROCES - VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département <b>Meurthe et Moselle</b>
Arrondissement <b>Lunéville</b>
Canton <b>Bayon</b>

du 09 mars 2012

Nombre  
de conseillers en exercice 27  
de présents 19  
de votants 25

**OBJET**  
**CONVENTION AVEC**  
**NEXITY**  
**REPRISE VOIES ET**  
**RESEAUX**  
**LOTISSEMENT HAUT**  
**DE GENALIEU**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/03/2012 et que la convocation du Conseil avait été faite le 02/03/2012

Le Maire,  
Anne Marie FARRUDJA



**L'an deux mille douze, le neuf mars à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de la Commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Anne-Marie FARRUDJA, Maire**,

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie FARRUDJA - Marie-Louise HUSSON - Francine ROYER - Françoise SIMON - Nathalie AHRACH - Chantal GODFROY, Huguette GABRIEL Véronique MARCHAL - Martine CLAUSSE - Nadine GALLOIS.

Messieurs : Jacques BOURGUIGNON - Daniel FREY - Jean-Marc HENRY - Bertrand DANIEL - Alain GUILLEMENOT - Hervé CHAMEROY - Michel MOREL - Alain COLLET - Olivier MARTET

Etaient excusées : Madame Gaëlle BARBIER - Madame Caroline COULANGE

Avaient donné procuration : Monsieur Christian PILLER à Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur Jean-Luc HOCHSTRASSER à Monsieur Daniel FREY, Monsieur Patrick GONTIER à Madame Marie-Louise HUSSON, Monsieur Mickael ZANONE à Monsieur Bertrand DANIEL, Monsieur Ghislain DEMONET à Olivier MARTET, Madame Evelyne OUDIN à Madame Nadine GALLOIS

Madame le Maire ouvre la séance et propose la candidature de Nathalie AHRACH pour assurer le secrétariat. La proposition est validée par le conseil municipal.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser à Madame le Maire, la signature de la convention de reprise des voiries et réseaux du lotissement du haut de Génalieu réalisé par NEXITY.

Après débat, à l'unanimité, les membres du Conseil municipal autorisent Madame le Maire, à signer la convention de reprise des voiries et réseaux du lotissement de Génalieu réalisé par NEXITY.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
**Anne Marie FARRUDJA**

